

par M. le comte de Soultrait, membre du Comité d'histoire et d'archéologie, qu'il désirait beaucoup s'entretenir avec moi à ce sujet. Je lui écrivis le 22 janvier 1862 (P. J., n° 10), pour me mettre à sa disposition, en le priant de me faire connaître le jour et l'heure où je pourrais le voir, en dehors de nos audiences, à l'exception aussi du samedi prochain, jour où je serai à Bourg, comme membre de la commission du chemin de fer de Sathonay à Bourg.

Dès le même jour, il me répondit : « J'aurai grand plaisir à causer avec vous, le jour qui vous conviendra, sauf le dimanche; tous les jours, de 9 heures et demie à 10 heures et demie du matin, je serai à votre disposition. » (P. J., n° 11.)

Il me priait, en même temps, de lui remettre un exemplaire de la lecture que j'avais faite, le 13 décembre précédent, au Comité d'histoire et d'archéologie de l'Académie, et dont M. de Soultrait l'avait entretenu.

Tout marchait à merveille, mais bientôt des difficultés allaient surgir, et mettre en péril une entreprise si bien commencée.

Le premier incident désagréable fut assez singulier. M. Cadot, inspiré par son zèle, avait écrit une *Note sur l'invasion des Helvètes dans les Gaules et la première campagne de Jules-César*. Il la fit imprimer (Lyon, Chanoine, in-4°,) et le 1^{er} février 1862, il m'en envoya quelques exemplaires, dont quatre pour MM. Rouher et de Franqueville (P. J., n°s 13 et 14); mais, dès le lendemain du second envoi d'exemplaires corrigés, il m'écrivait (P. J., n° 15) en me recommandant de ne pas expédier ces exemplaires, car M. Thiollière venait de le prévenir qu'il ne voulait pas que cette Note fut livrée à la publicité, même la plus restreinte, avant qu'il eut causé avec lui. Je répondis à M. Cadot en